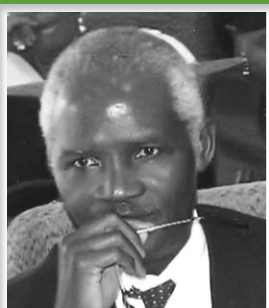


Deux grilles d'analyse pour les collectivités locales, la GADD-A et la GPC-ODD : enjeux, contenu et nouvelles fonctionnalités



Sibi BONFILS

Sibi Bonfils, Docteur Ingénieur Mention Électronique, est actuellement professeur associé au Département des sciences fondamentales, Chaire en éco-conseil, de l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) et Président de Global Shift Institute. De 1991 à 2010, il a été directeur adjoint de l'Institut de l'énergie et de l'environnement de la Francophonie (IEPF, aujourd'hui IFDD). Avant de rejoindre l'IEPF, il était en fonction à l'Énergie électrique de la Côte d'Ivoire (EECI), puis à la Compagnie ivoirienne d'électricité (CIE).



Nicolas BIRON

Nicolas Biron est spécialiste de programme Économie verte à l'Institut de la Francophonie pour le développement durable. Titulaire d'une maîtrise en environnement de l'Université de Sherbrooke, ainsi que d'un master en ingénierie et management de l'environnement et du développement durable de l'Université de Troyes, M. Biron a développé une maîtrise fine des enjeux environnementaux, sociaux, économiques et culturels de l'espace francophone, en particulier auprès des populations à la base.



Olivier RIFFON

Olivier Riffon est professeur en éco-conseil à l'Université du Québec à Chicoutimi. Ph. D. en développement régional, sa recherche porte sur les outils et des démarches de mise en œuvre du développement durable, ainsi sur les collaborations transdisciplinaires pour la transition sociale et écologique. Il est membre du Centre interdisciplinaire de recherche sur l'opérationnalisation du développement durable (CIRODD), et du Centre intersectoriel de recherche en santé durable de l'UQAC.

Avec ses 169 cibles et ses innombrables interrelations, l'Agenda 2030 est innovant, ambitieux, nécessaire. Les acteurs qui le mettent en œuvre doivent composer avec une pensée et un environnement complexes. À l'échelle des collectivités territoriales, les ressources techniques et économiques ainsi que les capacités institutionnelles et humaines pouvant être affectées à la mise en œuvre des ODD sont très souvent limitées.

sibi@globalshift.ca
nicolas.biron@francophonie.org
olivier_Riffon@uqac.ca

C'est dans ce contexte que l'Institut de la Francophonie pour le développement durable (IFDD) s'est associé à la Chaire en éco-conseil de l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) et à Global Shift Institute pour concevoir des outils d'analyse systémique de la durabilité (ASD). Ceux-ci permettent entre autres de faciliter la planification, la mise en œuvre et le suivi des ODD à l'échelle régionale, nationale et locale.

Un premier outil, la Grille d'Analyse de Développement Durable (GADD), mis au point par la Chaire au cours des décennies précédentes, a déjà évolué pour prendre aujourd'hui en compte les ODD¹. Un second outil, la Grille de Priorisation des Cibles ODD (GPC-ODD)², a été développé en 2015 pour accompagner les pays, à l'échelle nationale, dans la détermination des cibles ODD devant être traitées prioritairement. Ces outils ont été testés dans différents contextes et aux différentes échelles de conception et de planification du développement : régionale, nationale, locale ou sectorielle.

Par ailleurs, l'IFDD œuvre depuis plusieurs années à « localiser » les ODD. Localiser les ODD, selon la Task Force Mondiale des gouvernements locaux et régionaux, c'est « transformer les ODD et leurs cibles en politiques et actions concrètes au niveau local », c'est « décentraliser les compétences et ressources qui permettront de garantir non seulement leur mise en œuvre, mais aussi leur suivi ». C'est aussi créer les dynamiques locales de mobilisation des parties prenantes afin qu'elles s'approprient les ODD et les intègrent aux stratégies et plans locaux de développement.

Une version allégée de la GADD a été élaborée, alors que la GPC-ODD a été améliorée afin de pouvoir tenir compte du contexte spécifique de son application à l'échelle locale. Ces deux outils sont devenus majeurs pour la réalisation, la mise en œuvre, et le suivi des plans locaux de développement durable, en plus d'être de formidables outils d'information, de sensibilisation aux ODD et de mobilisation de la population.

Le travail d'adaptation des outils a été précédé par une analyse du contexte des collectivités territoriales rurales, notamment en contexte africain. Cette analyse a principalement porté sur les capacités de ces collectivités à

concevoir et à mettre en œuvre des Politiques, des Stratégies, des Programmes et des Projets de Développement (PSPP-D) qui s'ancrent dans une perspective de développement durable, tout en tenant compte des compétences décentralisées. L'analyse de contexte a fait ressortir que le concept de développement durable était insuffisamment maîtrisé dans les collectivités visées. Les retours d'expérience de l'application, dans ces collectivités, des versions des deux outils initialement conçues pour l'échelle nationale ont également permis d'identifier certains biais dans la compréhension et la démarche des outils. C'est sur la base de ces constats que le principe de l'adaptation des deux outils a été retenu par l'IFDD.

■ Les adaptations apportées à la GADD

La version allégée de la GADD a vu le nombre des objectifs analysés passer de 166 à 72, diminuant ainsi la complexité de l'analyse tout en assurant une couverture complète des principaux enjeux du développement durable, incluant les 17 ODD. La méthodologie d'analyse, déjà éprouvée, n'a pas été mise en cause. Les enjeux ont aussi été regroupés en sept dimensions, avec l'ajout de la dimension territoriale, afin de mieux mettre en lumière les défis propres aux collectivités territoriales. Un territoire se définit par ses dimensions identitaires, matérielles et institutionnelles. Toute démarche de développement durable devrait s'adapter à ces réalités tenant à la fois de l'imaginaire et du tangible dans lesquelles la collectivité s'intègre. La dimension territoriale du développement durable fait ainsi écho aux principes d'intégration, d'adaptation, d'optimisation des usages du territoire et de connectivité (figure 1).

La pondération des objectifs s'effectue selon le même barème que dans l'outil original (objectif souhaitable, important ou indispensable). Toutefois, afin de simplifier l'usage de l'outil, une révision des modalités d'évaluation de la performance a été proposée, faisant passer le barème d'évaluation de valeurs en pourcentage à une échelle de 0 à 10. L'outil propose aussi un barème d'évaluation plus détaillé, afin de guider plus efficacement le travail des analystes.

L'algorithme de priorisation des objectifs est demeuré le même que dans l'outil original. Toutefois, les modalités de présentation des résultats ainsi que les représentations graphiques ont été davantage détaillées et améliorées, en incluant notamment une appréciation qualitative des notes pouvant être obtenues pour une dimension :

- Moins de 20% : Situation critique, dimension affectée négativement ;

1. Olivier Riffon et coll. *La grille d'analyse du développement durable adaptée aux ODD*, Liaison Énergie Francophonie, N°102, 2^e trimestre 2016
2. Olivier Riffon et coll. *Un outil pour prioriser les cibles ODD*, Liaison Énergie Francophonie, N°102, 2^e trimestre 2016

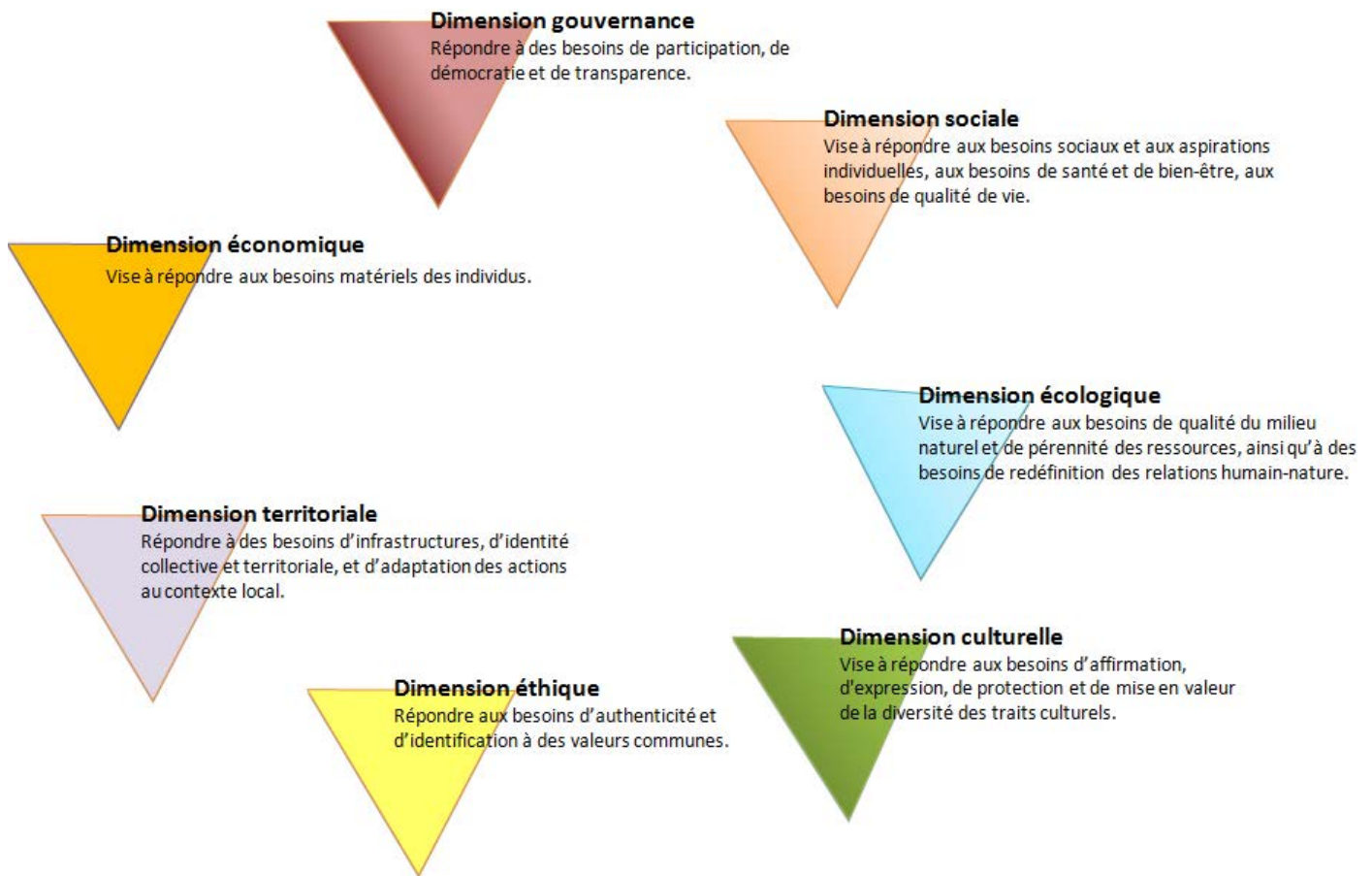


Figure 1. Dimensions du développement durable prises en compte dans la GADD-Allégée

- Entre 20% et 39%: Situation problématique, dimension insuffisamment prise en compte ;
- Entre 40% et 59%: Situation perfectible, dimension faiblement prise en compte ;
- Entre 60% et 79%: Situation satisfaisante, dimension prise en compte ;
- Entre 80% et 100%: Situation excellente, dimension fortement considérée.

Un tableau synthèse et un graphique sont aussi présentés pour chacune des dimensions évaluées (figure 2).

Les nouvelles fonctionnalités pour la GPC-ODD

La nouvelle version de la GPC-ODD s'inscrit dans la même perspective que l'outil original, soit la priorisation participative de leurs cibles, mais dans la perspective de la réalisation des ODD au niveau local. L'ambition de

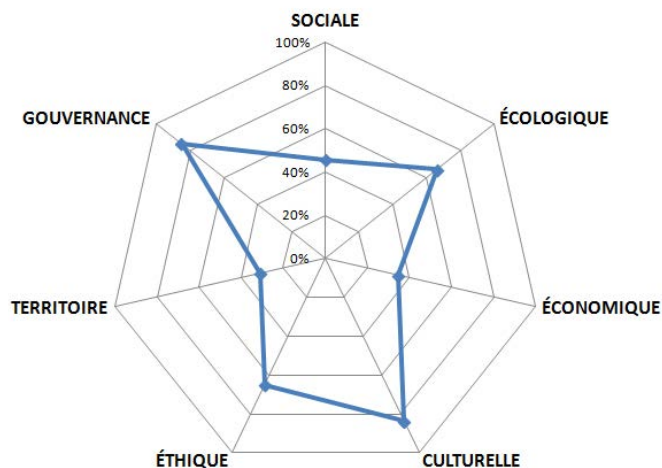
son adaptation allait jusqu'à considérer la mise en œuvre de l'outil comme un moyen pédagogique de familiarisation aux ODD, et d'être le point de départ de la planification locale.

Les énoncés de notations de l'importance accordée à la cible, ainsi que de la performance du PSPP, ont été révisés, toujours dans le souci d'en faciliter la compréhension. Les ODD et leurs cibles ont été dotés d'une bulle explicative, avec l'objectif de rendre lisible le vocabulaire onusien en répondant aux questions suivantes : *Que vise cet ODD ou cette cible ? Pourquoi cet ODD est important pour les gouvernements locaux ?* Le travail réalisé par Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU)³ a servi de base pour cette amélioration. En se basant sur le même document, le nombre de cibles suggéré pour l'évaluation a été réduit à 94, en grisant les cibles considérées comme non applicables à l'échelle locale. Notons qu'il est tout de même possible d'en faire l'évaluation.

3. CGLU, *Objectifs de Développement Durable, ce que les Gouvernements Locaux doivent savoir*, 2016.

Projet :	Exemple		
Date :			
DIMENSION	Pondération moyenne	Performance moyenne	État de la situation
SOCIALE	2,0	46%	Perfectible
ÉCOLOGIQUE	2,2	66%	Satisfaisante
ÉCONOMIQUE	2,1	35%	Problématique
CULTURELLE	2,7	84%	Excellente
ÉTHIQUE	2,2	65%	Satisfaisante
TERRITOIRE	1,6	31%	Problématique
GOVERNANCE	2,6	85%	Excellente
Performance générale en termes de développement durable			Perfectible : PSPP à améliorer

Performance des dimensions du développement durable



DIMENSION ÉCOLOGIQUE			
THÈMES	Pondération	Performance	Priorité
Connaissance des écosystèmes	1	9	Non prioritaire
Biodiversité	2	9	Pérenniser
Écosystèmes continentaux	1	3	Enjeux long terme
Écosystèmes marins	3	8	Pérenniser
Sols	3	2	Réagir
Restauration	3	8	Pérenniser
Ressources	3	7	Pérenniser
Extrants	3	6	Agir
Polluants globaux	3	5	Agir
Changements climatiques	2	10	Pérenniser

Pondération et performance des thèmes de la dimension écologique

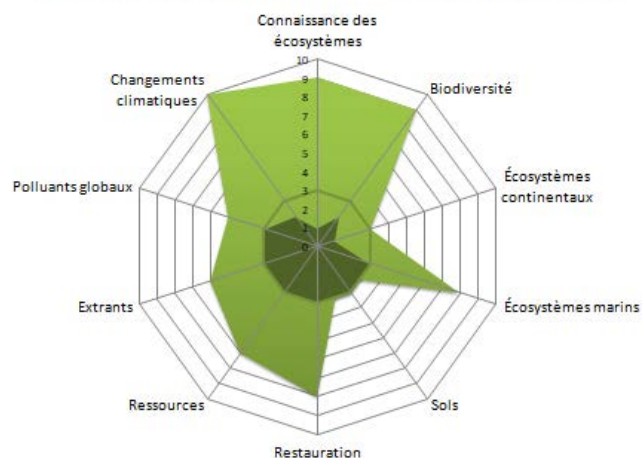


Figure 2. Présentation graphique des résultats d'une analyse au moyen de la GADD-Allégée : performance générale et performance de la dimension écologique.

La méthodologie a été modifiée pour introduire la notion de « compétences dévolues ». Les évaluations de l'importance de la cible pour la collectivité, puis de la performance de la collectivité par rapport à cette cible, sont ainsi suivies par la détermination de l'échelle de gouvernance (locale/nationale) où cette cible est prise en charge. Les valeurs numériques de 1 à 4 sont utilisées pour déterminer à quel niveau la cible est prise en charge.

1. Compétence exclusive à la collectivité locale
2. Compétence partagée entre la collectivité locale et l'État
3. Compétence de l'État appuyée par la collectivité locale
4. Compétence exclusive de l'État

Le renseignement des compétences dévolues est étroitement associé au renseignement d'une nouvelle colonne, celle des forces et des faiblesses internes à la collectivité vis-à-vis de la cible sous analyse. Ce sont des facteurs internes pouvant affecter, positivement ou négativement, la mise en œuvre de la cible (Ressources humaines, expertises, budgets). L'introduction d'une colonne « menaces et opportunités » que l'on renseigne au moment où l'on note l'importance de la cible, est un second changement. On y note les facteurs exogènes susceptibles d'apporter des appuis significatifs, ou pouvant avoir une incidence négative quant à l'atteinte de la cible.

L'algorithme d'affectation des priorités a été affiné pour accroître le nombre de niveaux de priorités, passant ainsi

de 4 à 7. Cela a permis de distinguer des cibles nécessitant des interventions immédiates (urgente) de celles nécessitant des interventions à court (0 à 3 ans), moyen (3 à 7 ans) et long termes (7 à 15 ans), et aussi des cibles à consolider.

Au niveau de la présentation des résultats, un tableau de synthèse et un graphique résumant maintenant l'ensemble des résultats obtenus (figure 3). Pour chaque ODD, un graphique a été introduit pour donner un aperçu rapide des niveaux de priorité des cibles le concernant (figure 4).

À ce titre, l'interprétation des résultats de l'analyse est une étape essentielle dans le processus d'utilisation de la GPC-ODD. C'est elle qui permet de passer d'une liste de cibles priorisées à un plan de développement local, contenant des actions concrètes à réaliser. La GPC-ODD se base sur les 169 cibles des ODD prédéterminées, analysées sous l'angle du contexte de la collectivité. C'est un changement de paradigme important. Il en résulte souvent des axes stratégiques innovants, qui n'auraient pas été mis de l'avant autrement. C'est une façon efficace de s'assurer que le plan de développement concourt réellement à l'atteinte des ODD tout en tenant compte des besoins socio-économiques de base, pour que la collectivité s'inscrive réellement dans une démarche de durabilité. On évite ainsi un plan qui se limite à une longue liste de requêtes, parfois non coordonnées.

L'interprétation des résultats se fait en aval de l'analyse et s'appuie sur un tout nouveau tableau, figurant à l'onglet « Résultats détaillés », et comprenant notamment un croisement des niveaux de priorité déterminés par l'analyse pour chaque cible avec le niveau de compétences attribuées, afin de répondre aux trois questions suivantes :

- La cible devrait-elle être inscrite dans les documents de planification locale ?
- Quels types d'actions devraient être mises en place au niveau local ?
- Quels types d'actions devraient être mises en place au niveau national ?

■ Les conditions gagnantes

Pour les deux outils, la démarche et la méthodologie ont été améliorées pour pallier à différents biais observés lors des tests. Un ensemble de bonnes pratiques, essentielles pour la crédibilité et la justesse des résultats, devraient être observées. En amont de l'analyse, il faudrait considérer le nombre et le profil des participants dans l'organisation en groupes de travail, préparer les données et sources d'information et accorder suffisamment de temps à l'analyse. Pendant l'analyse, s'assurer de la disponibilité du matériel (projecteur, micro, ordinateurs portables, etc.), prévoir la

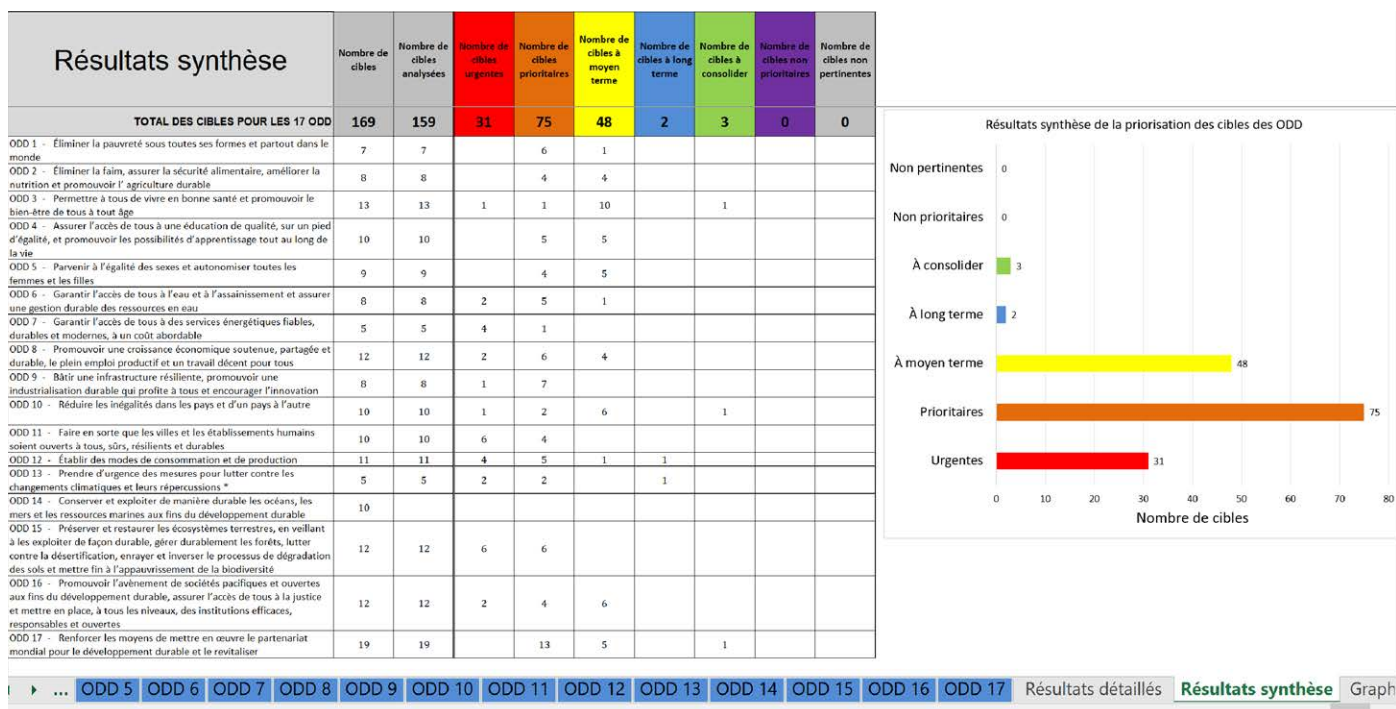


Figure 3. Résultats sommaires d'une analyse avec la GPC-ODD, indiquant les priorités d'action pour chaque ODD.

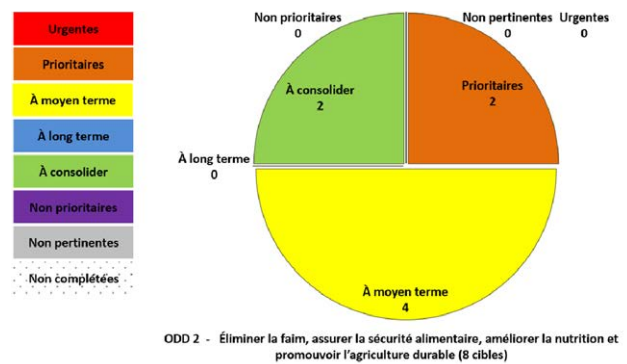
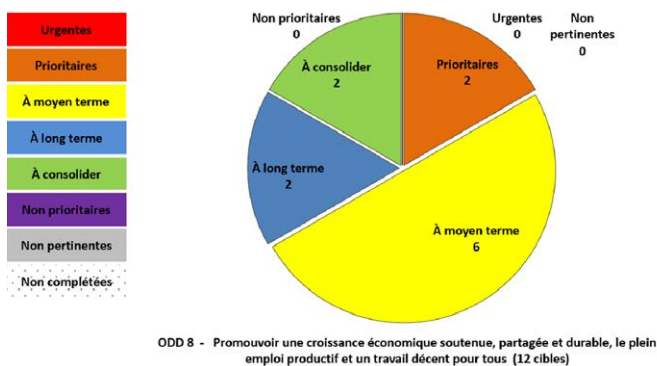
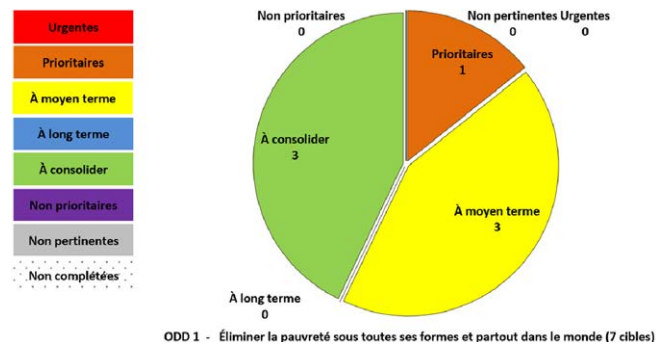
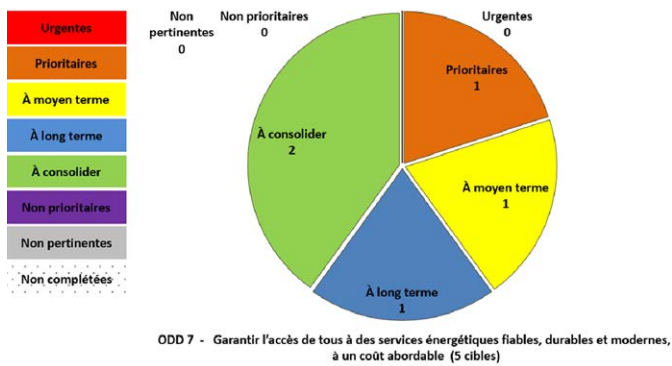


Figure 4. Répartition des cibles d'un ODD par niveau de priorité

présence d'animateurs en nombre suffisants, et désigner des présidents et modérateurs. Enfin, en aval de l'analyse, solliciter l'appui d'une expertise pour l'interprétation et l'exploitation des résultats, et prévoir une restitution des résultats.

La nouvelle version de la GPC-ODD est un outil unique qu'il est possible d'utiliser autant à l'échelle nationale que locale. Elle a été testée dans plusieurs collectivités territoriales, notamment au Burkina Faso et au Togo. Les nouvelles fonctionnalités qui lui ont été apportées ont permis de produire des résultats remarquables autour desquels des collectivités territoriales ont construit leurs PLD. L'outil continue cependant d'évoluer, alimenté

par les observations et les suggestions des utilisateurs et de l'équipe de conception. De son côté, la GADD-A chemine dans sa période d'expérimentation, et l'intérêt qu'elle suscite démontre déjà son potentiel pour orienter les stratégies et projets à l'échelle locale vers les principes du développement durable. Les prochains développements concernent l'édition de nouvelles versions des manuels d'utilisation et l'élaboration d'une application numérique des deux outils. Ensemble, ils ont démontré leur pertinence à l'échelle locale, pour ne laisser personne de côté.

Ces deux outils seront disponibles gratuitement pour téléchargement sur le site de l'IFDD, en octobre 2020. 🌱